

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un crématorium sur la commune de NARBONNE (11)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

la Société des Crématoriums de France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

POUGET Alain, Président

RCS / SIRET

4	0	2	7	6	1	7	8	7	0	0	2	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
48 . Crématorium	Création d'un crématorium avec un four, représentant un aménagement total de : 11 490 m ² : 40 places visiteurs dont 3 PMR et 3 places de service. Création d'une voie d'accès à travers les parcelles CX72 et CX73 pour une surface totale de 1 213 m ² . Surface total 12 703 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Quelques travaux de démolition sont à réaliser : le bâtiment principal existant sera réhabilité (cf. 4.7)

Création d'un crématorium sur les parcelles cadastrales 000CX 71 (2 515 m²) et 000 CW 49 (8 975 m²)

Le crématorium occupera la totalité des 2 parcelles : l'ensemble des aménagements représente une surface totale de 11 490 m² et comprend :

- 1 bâtiment central pour l'accueil du public (sur 2 étages)
- 1 bâtiment technique (sur 2 étages)
- 1 jardin du souvenir
- 2 parking de 16 et 24 places (en Evergreen)
- 1 parking alternatif pour les cérémonies importantes (aucun aménagement, terre naturelle)

Création d'une voie d'accès de 220 ml de long sur une largeur de 5.5 m soit 1 213m², sur les parcelles 000CX 72 et 000CX 73

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande croissante de la crémation, aujourd'hui près de 40% des obsèques sont suivies d'une crémation et ce taux augmente d'un point par an. Il est ainsi attendu que 50% des obsèques soient suivies d'une crémation en 2030.

La ville de Narbonne est actuellement éloignée des crématoriums existants et les familles sont obligées de parcourir de longues distances afin de bénéficier des services offerts par un crématorium :

- Le crématorium de Trèbes (11) se trouve à 55 km à l'ouest du projet (trajet : c. 40 minutes en voiture).
- Le crématorium de Béziers (34) se trouve à 40 km au nord-est du projet (trajet : c. 35 minutes en voiture).
- Le crématorium de Sète (34) se trouve à 86 km au sud-ouest du projet (trajet : c. 70 minutes en voiture).
- Le crématorium de Canet (66) se trouve à 70 km au sud-est du projet (trajet : c. 50 minutes en voiture).
- Le crématorium de Perpignan (66) se trouve à 61 km au sud-est du projet (trajet : c. 45 minutes en voiture).

le crématorium est réalisé dans le cadre d'une convention de délégation de service public

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La préparation (dépôt des dossiers réglementaires, consultation des entreprises, analyse des offres) est prévue sur environ 14 mois et les travaux sont prévus sur une durée totale de 9 mois.

La décomposition des phases chantier est la suivante

- un mois de préparation de chantier et huit mois de travaux
- Les travaux seront effectués hors de l'emprise publique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium devrait réaliser 672 crémations lors de sa première année d'exploitation et plus de 1300 crémations à terme.

Le crématorium comprend 1 appareil de crémation (la place pour en ajouter un second dans le futur est prévue), lequel sera muni d'un dispositif d'introduction des cercueils. Un système de récupération et de traitement des cendres, d'un système de filtration seront installés dans un local dédié. (la filtration des rejets sera supérieure aux normes réglementaires en vigueur). Le local où se situe l'appareil de crémation est coupe feu deux heures. Les systèmes de ventilation et de refroidissement seront situés en extérieur.

L'accès à la parcelle et la sortie des véhicules se feront par une voirie d'accès depuis le Chemin de St-Crescent.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire au titre des articles L. 421-1 et R. 421-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Le projet est soumis à autorisation de création d'un crématorium délivrée par le préfet après enquête publique environnementale et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques en application des articles L. 2223-40 et R. 2223-74 du code général des collectivités territoriales.

Le projet respecte sur tous les points le PLU en vigueur : PLU 6ème modification du 26/09/19, ainsi que le PPRI.

Le projet est soumis à la loi sur l'eau (codifiée dans le code de l'environnement dans les articles L210-1 et suivants)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet:	12 703m ²
Surface bâtie - emprise au sol:	463 m ²
Capacité d'accueil (salle de cérémonie)	131 personnes
Capacité d'accueil (salle de convivialité)	160 personnes
Personnel	5 personnes
Voirie d'accès	1 213 m ²
Capacité parking :	40 places visiteurs + 3 employés

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelle cadastrale 000 CX 71
Parcelle cadastrale 000 CW 49
Parcelle cadastrale 000 CX 72
Parcelle cadastrale 000 CX 73

Chemin de St-Crescent

Voir annexe 2

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 59' 52 " E Lat. 43 ° 10' 14 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le crématorium vient s'implanter sur des parcelles d'un ancien domaine viticole.

Le bâtiment principal et le bâtiment attenant, qui contenaient notamment les cuves, sont conservés et réhabilités.

Les autres bâtiments (plus petits) seront démolis (cf. annexe 4)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est à 1,8 km à l'est : "Ancien étang du Cercle" (910030031) La ZNIEFF de type II la plus proche est à 900 m à l'est, de l'autre côté de l'autoroute A9 : "Complexe des étangs de Bages-Sigean" (910011245) Voir annexe 6
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est à 8 km à l'est. Voir annexe 6
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Narbonne est concernée par la Loi Littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Réserve Naturelle (Régionale) la plus proche : "Sainte Lucie" à 12 km au sud-est Le PNR le plus proche : "La Narbonnaise en Méditerranée" à 450 m au sud de l'autre côté de l'autoroute A9 Voir annexe 6
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPBE (3ème échéance) via sa proximité avec l'autoroute A9 : la carte de bruit Lden définit un bruit de fond à hauteur de 60 dB au droit du bâtiment. La voie ferrée Narbonne-Perpignan est classée en catégorie 2 : la parcelle du projet se trouve à moins de 240 m et est donc concernée. Cependant, le bâtiment est plus éloigné (370 m) et n'est pas concerné par le bruit. (Voir annexe 6)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet inclus à la zone tampon du Canal du Midi (site UNESCO - 770) Voir annexe 6
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone humide RAMSAR se trouve à 2 km au sud du projet. Une zone humide se trouve au nord du projet (50 m environ). Voir annexes 6 & 13

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondations : 11DDTM2012 0036 - PPRL de Narbonne PPR Technologiques de Comurhex
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zonage le plus proche : ZPS Étangs du Narbonnais - FR9112007 située à 1 km à l'est du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à quelques centaines de litres par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des sensibilités résiduelles (après mesures) à minima modérées sont attendues pour la destruction d'habitat d'intérêt pour plusieurs espèces patrimoniales d'oiseaux, de reptiles et de chiroptères liées à la présence d'un bâti abandonné. Aucune sensibilité particulière sur la fonctionnalité écologique, les habitats naturels et la flore patrimoniale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La sensibilité du projet vis-à-vis des sites Natura 2000 est très faible à nulle. Certes, la ZPS « Etangs du narbonnais » est situé à moins de 1 km de la zone d'étude. Cependant ce zonage a vocation à protéger majoritairement des espèces de l'avifaune aquatique dont les populations ne sont pas susceptibles d'être impactées par le projet. Concernant la ZSC « Complexe lagunaire de Bages-Sigean », celle-ci concerne principalement des chauves-souris à rayon d'action faible ou dont les critères d'habitat de chasse ne correspondent pas à ceux de la zone d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune construction n'est prévue
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Malgré l'existence d'un PPRT sur le territoire de la commune, le crématorium ne se situe pas dans le zonage de celui-ci. Voir Annexe 8 - Localisation des sites à enjeux technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein de la zone inondable "RI3" au titre du plan de prévention des risques inondation (PPRI) du bassin versant du Rec de Veyret. Voir Annexe 15
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera conforme aux dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux crématoriums ainsi qu'à l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère. De plus, les performances de traitement des rejets de la ligne de filtration permettent de réduire les concentrations de polluants de façon à ne rejeter ces polluants qu'à hauteur de 50% des valeurs de l'arrêté (voir annexe 13)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le crématorium reste très faible (personnels et visiteurs) 50 proches sont estimés en moyenne par crémation (environ 25 véhicules). Le crématorium étant existant et en fonctionnement, le trafic engendré par le second appareil de crématorium sera très faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'activité du crématorium sera la seule source de bruit notable : les nuisances sonores engendrées par le trafic seront très faibles (55dB). Le bruit de l'aéroréfrigérant est de 44dB à 10 m soit autant qu'une conversation normale. Le crématorium ne fonctionnera qu'en période diurne. Ces sources de bruit sont déjà présentes sur le crématorium, le projet n'engendra aucun bruit supplémentaire (hors livraison du four) Le crématorium est dans la zone du PPBE et est exposé au bruit jusque 65dB.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En dehors de la période de livraison de l'appareil de crémation, le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants. Cependant la ligne de filtration double déjà en place permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme aux dispositions de l'arrêté du 28 janvier 2010. (voir annexe 12 & annexe 13)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les résidus métalliques issus de la crémation font l'objet de collecte, traitement et valorisation dans le cadre d'une filière spécifique d'un opérateur externe. La traçabilité sera assurée. Le réactif de filtration sera quant à lui évacué vers un centre agréé. Il existe déjà un contrat avec la société EMTA qui s'occupe de l'ensemble des crématorium du groupement (annexe 14)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plusieurs mesures d'ordre écologique seront mises en place pour réduire les sensibilités (cf. expertise écologique par CBE annexe 6).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet		
Annexe 1 - CERFA annexe	Annexe 2 - Plans de situation & cadastral	Annexe 3 - Photographies du site
Annexe 4 - Plans de masse du projet/bâtiment		Annexe 5 - Plan des abords
Annexe 6 - Expertise écologique		Annexe 7 - Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Annexe 8 - Localisation des autres sites à enjeux technologiques		Annexe 9 - Descriptif Géorisques
Annexe 10 - Incidence acoustique		Annexe 11 - Description technique du four
Annexe 12 - Exploitation et maintenance – Ligne de filtration		Annexe 13 - Approche atmosphérique
Annexe 14 - Contrat EMTA		Annexe 15 - Complément d'information

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le,

04/11/2021

Signature

plo



